

# Bulletin d'information communal

## Le mot du Maire:

Quelle année 2020 !

En premier lieu, je tiens à vous remercier de nous avoir accordé votre confiance, me permettant d'assurer à nouveau la gouvernance communale pour les 6 années à venir, accompagné d'une équipe d'élu(e)s motivé(e)s. Alors que les affaires étaient en veille dans l'attente du renouvellement du conseil municipal, un satané virus allait paralyser la planète et avec lui amener son lot de détresse, de maladie, d'isolement, de perte de lien social, de catastrophes sanitaires, économique et sociale. Les Président(e)s d'associations traduisent bien dans ce bulletin l'impact sur leurs activités et avec cela la disparition morose du plaisir de vivre ensemble des instants festifs.

Pour autant je sais et tiens à vous remercier tous, du soutien que vous avez pu porter à vos voisins, aux anciens, aux personnes isolées dans le respect des gestes barrières. Souvent je vous parle du quatrième principe que j'aimerais voir inscrit dans notre devise nationale Liberté, Egalité, Fraternité, Solidarité. Cette solidarité vous honore et vous l'avez portée avec brio.

Nos valeurs républicaines furent malmenées lors des évènements tragiques de l'automne, vous verrez que nos élèves ont manifesté en classe leur résilience et leur souhait de Liberté et de Laïcité.

La COVID enfin aura demandé de nombreux aménagements (protocoles, installations diverses, changement des habitudes de travail et d'accueil des enfants ou du public en Mairie. Nos agents ont démontré leur professionnalisme et leur engagement en cette période critique parfois aidés de bénévoles ou de membres d'associations.

Enfin vos élus (voir pages 13 à 15) ont su investir leurs missions malgré le retard de la mise en place du conseil municipal intervenue seulement fin mai. Ils ont largement contribué aux articles à suivre.

J'ai l'impression d'une année 2020 passée à courir, à gérer les urgences et le quotidien, d'une année blanche, voyant émerger depuis seulement 3 mois les projets structurants à venir. Quelle année !

Je vous annonce une année 2021, sans galette et peut-être sans repas des anciens. J'espère sincèrement que nous aurons plaisir à partager un verre ensemble, lors d'un repas d'association, sous un beau soleil de printemps, en extérieur de la salle communale. Comme au bon vieux temps !  
Mais quand ?

En attendant nous restons au travail, avançons dans le souhait de maintenir le service public, le dynamisme communal et la conduite des projets annoncés.

Je vous souhaite de Très Joyeuses Fêtes de fin d'année .

*Votre Maire*  
**Sébastien Bretaud**



Imprimé par nos soins sur papier certifié **Ecolabel**.

Comité de rédaction: Membres de l'équipe municipale, chacun selon son champ de compétence dédié. En association avec nos partenaires communaux (Associations, professionnels, élèves).

Comité de pilotage: Roy Olivia.

Directeur de publication: Bretaud Sébastien. 12/2020, tirage 230 exemplaires, ne pas jeter sur la voie publique.

En raison de l'évènement du virus l'année passée, nous n'avons pas eu la joie de nous réunir pour nos trois soirées festives.

Nous ne sommes pas non plus allés embrasser nos jumeaux.

Voyage en août prochain si le contexte sanitaire le permet dans nos deux pays.

Pour cette nouvelle année, vous êtes cordialement invités, Trialautins et Trilautines, à nos futures rencontres, si la situation s'est améliorée.

A toutes et tous, bonne année.

La Présidente: Josette ROUYER



## Le comité des fêtes

Aurions-nous pensé début 2020 que les repas choucroute auraient été les seuls rassemblements de l'année organisés par le comité ?

C'est assez curieux ce sentiment de vide, de solitude... Je comprends encore mieux l'importance que procurent ces moments de convivialité, quels qu'ils soient.

Alors 2021 me direz-vous ?

A l'heure où je rédige ces quelques lignes, l'assemblée générale du comité des fêtes n'a pu avoir lieu. Sans aucun doute, l'équipe décidera de repartir avec les mêmes intentions que par le passé (choucroute, chasse aux œufs, brin d'aillet, rallye touristique, promenades, soirée beaujolais... sans oublier le Noël des enfants).

Gageons que tous nos projets puissent avoir lieu ; ce serait un très bon signe et nous aurions ainsi le plaisir de nous revoir.

Pour cela, nous devons rester patients et surtout raisonnables.

A très bientôt.

Prenez soin de vous.

Le Président: Daniel GABORIT

## L'APE de Bassac et Triac-Lautrait



Bonjour à tous,

En pleine crise sanitaire, cette année 2020 si particulière pour nous tous et nos enfants, n'aura malheureusement pas épargné les projets de l'association des parents d'élèves.

Les chocolats de Pâques, dont la livraison ne s'est toutefois pas déroulée à Pâques comme prévu, ont été toujours autant appréciés et nous ont permis de faire un beau bénéfice.

Mais malheureusement ni brocante, ni kermesse n'ont pu être réalisées.

L'APE a quand même souhaité faire un petit cadeau de fin d'année à tous les enfants des écoles.

**Septembre 2020**, nouvelle rentrée, nouvelle assemblée générale et un bureau en partie renouvelé : Nous accueillons Amandine Feignon vice présidente et Delphine Joussant secrétaire de l'association.

Amandine, Jessica, Delphine et moi-même sommes présentes cette année pour faire vivre l'Association des Parents d'Elèves qui a toujours pour but d'améliorer la vie quotidienne des élèves par le biais de manifestations et de participation financière à des activités scolaires ou extrascolaires pour aider tous les enfants à s'épanouir et également faciliter la communication et la rencontre entre parents.

Cette année s'annonce encore très compliquée. Nous faisons face aux contraintes, aux restrictions, aux interdictions mais nous ne lâchons pas notre but premier qui est d'apporter de la joie à nos enfants.

Voici les **manifestations prévues pour cette année**:

Octobre : Benne carton le temps d'un week-end

• **Novembre** : Vente sapin de Noël, encore beaucoup de succès cette année.

• **Décembre** : **Annulation** du projet Marché de Noël

• **Nous avons préparé Noël pour les enfants**:

**A savoir, le Père Noël apportera un cadeau à chaque enfant et un goûter.**



De plus, nous financerons une sortie cinéma à Cognac pour les élèves de l'école de Bassac le vendredi 18 décembre si les conditions sanitaires le permettent et un spectacle vivant pour les enfants de l'école de Lautrait.

**Décembre/Janvier: Seconde benne carton du 30/12 au 4/01**

**Le recyclage: Pensez-y !**



Avril: Chocolats pour Pâques.

Mai/Juin: Pas de date fixée pour la brocante annuelle à Lautrait et la brocante Canobus à Jarnac

Pas de date non plus fixée pour la Kermesse de fin d'année, nous attendons de voir comment va évoluer la situation sanitaire.

Nous vous rappelons que vous pouvez suivre l'actualité de notre association sur la page facebook de l'APE Bassac/Triac-Lautrait.

N'hésitez pas à la consulter et à y mettre vos commentaires.

Nous souhaitons une bonne année à tous les enfants et leurs parents, ainsi qu'à tous les Trilautins et Trilautines et nous espérons vous retrouver prochainement lors de nos manifestations.

Prenez soin de vous et vos familles.

A bientôt,

La Présidente: Emilie Boutin

## Société de Chasse



C'est en 1990 que la société de chasse a organisé les premières battues aux chevreuils sur la commune avec son premier bracelet attribué par la fédération de chasse de la Charente. Depuis 30 ans, la population de chevreuil se développe de façon exponentielle.

En raison du coronavirus, l'année 2020 fut très compliquée pour tout le monde. En conséquence du confinement, seule la chasse

de régulation était autorisée : chevreuil, sanglier dans des conditions drastiques liées à l'organisation des battues. Depuis le 28 novembre, la chasse du petit gibier était à nouveau autorisée avec l'attestation de sortie dûment remplie, elle n'est plus nécessaire depuis le 15 décembre.

Amicalement ,

Le Président : Pierre Paquet



Vendredi 9 octobre, la classe de **CE2/CM1** a bénéficié de la venue d'un intervenant de **Charente Nature** dans le cadre du projet « **Haie'cole** ».

Les enfants ont pu découvrir les différents intérêts de la plantation de haies, mais aussi les animaux de nos campagnes qui y trouvent refuge à travers la reconnaissance de leurs empreintes et la réalisation de chaînes alimentaires.

Le 31<sup>ème</sup> anniversaire de la **C.I.D.E. (Convention Internationale des Droits de l'Enfant)**, a été l'occasion pour les CE2/CM1 de travailler sur ce texte et



de découvrir, à travers différents documents, que, ce qui peut paraître normal pour eux, ne l'est pas pour tous les enfants du monde : avoir un toit, aller à l'école ou tout simplement avoir accès aux soins ou à la nourriture...

## « La Révolution des enfants »

Voici le titre donné à la production finale des élèves de la classe de CM2 de Triac-Lautrait après un travail sur la liberté d'expression et la laïcité ; un travail également mené par la classe de CE2/CM1.

Lors d'une photo inspirée de *La liberté guidant le peuple* d'Eugène Delacroix de 1848, les élèves tenaient leurs outils pour combattre l'ignorance, l'indifférence et la méfiance.



La Révolution des enfants,  
élèves de Triac-Lautrait, 2020

## Moments de partage...

## Vie locale

Dans le cadre de notre vie locale, la commune avait souhaité associer nos aînés à un projet de « partage de souvenirs » les ayant marqués durant leur vie dans nos villages. Cet automne, des élus sont allés à leur rencontre et ont profité de cette visite pour leur offrir un panier gourmand composé de produits locaux (miel, galettes, confiture, soupe, jus de pomme, plat cuisiné...)

La participation à cette action communale a été timide mais nous espérons renouveler ce genre de rencontre et bien sûr proposer à nouveau notre traditionnel repas des anciens dès que cela sera possible !

# ... lors des paniers d'automne

## Denis Vinsonneau : un passé associatif impressionnant !

Il se souvient être arrivé sur la commune de Triac le 1<sup>er</sup> avril 1954 pour prendre en charge une propriété viticole. Adeptes du football, de la chasse et de la pétanque, il a œuvré pour toutes ces associations de nombreuses années, seul puis avec son épouse et ses enfants, à qui il a su transmettre ses passions mais aussi ses valeurs.

### Quelques chiffres pour illustrer son propos :

- Garde-chasse durant 30 ans
- Vice-président de la chasse jusqu'en 2018
- 15 ans en tant que vice-président du club de foot de Mérignac
- Président de la pétanque de Foussignac pendant 18 ans
- 49 années en tant que joueur de pétanque

**Soulignons l'engagement familial puisque son épouse a été également trésorière du club de pétanque mais surtout adjointe et Maire de notre village.**



Sa plus belle récompense pour son engagement associatif : La médaille de la Jeunesse et des Sports remise par la Trilautine double championne du Monde de VTT Emeline Ragot



## Rencontre conviviale avec Monsieur et Madame Baylet

Le samedi 31 octobre M. et Mme Baylet nous ont gentiment ouvert leur porte pour nous parler tout simplement et en toute sincérité de leur vie. Tout d'abord leur arrivée sur notre commune il y a de cela 20 ans.

Après 38 ans passés à Saint Même les Carrières dans l'activité de la taille de pierre\*, ils font un détour par Saint-Yrieix avant d'acheter à Lautrait.

\*Passion partagée avec leur fils, sportif cycliste et paysagiste également.

La famille est pour eux sacrée, leurs trois enfants et leurs petits enfants se réunissent régulièrement dans la maison familiale.

**Malgré la situation sanitaire particulière, pour laquelle ils se montrent très prudents, port du masque et distanciation fortement respectée depuis mars, ils se plaisent ici et profitent pleinement de leur jardin mais ont hâte que les festivités associatives et communales puissent reprendre du service.**



## Le témoignage touchant de Madame Roy

C'est dans son jardin que nous avons pu profiter d'un moment de partage avec Mme Roy.

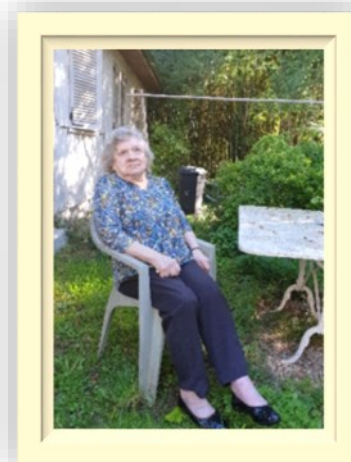
Se remémorant son passé, son arrivée en Dordogne avec ses parents depuis l'Ukraine, elle est alors âgée de 9 mois...

Puis vient l'activité de ses parents, ouvriers agricoles sur la commune, avec qui elle a également travaillé,

Et enfin, cette maison aux Charrons qu'elle avait faite construire avec son mari et dans laquelle elle vit toujours avec sa fille et entourée de voisins dont elle souligne la gentillesse.

**Elle nous confie sa nostalgie des brocantes faites dans la rue la Mairie autrefois et se souvient du manège de chevaux de bois sur la place...**

Elle aime lire le soir et ne porte toujours pas de lunettes à 84 ans !



## Vous n'avez plus d'eau ?

Vie Pratique

Le fournisseur d'eau sur notre commune est la SAUR

Avant d'appeler la SAUR, assurez-vous que :



Vous êtes seul à ne plus avoir d'eau : appelez la SAUR au service client

**05 87 23 10 00** du lundi au vendredi de 8h à 18h



Votre voisinage aussi n'a plus d'eau : informez-vous auprès de la Mairie pour savoir si une coupure générale de secteur a été annoncée,

appelez le dépannage SAUR au **05 87 23 10 08** 24h/24

**A SAVOIR:** sur le site [SAUR.fr](http://SAUR.fr) vous pouvez avoir accès à votre dossier en créant votre compte client à l'aide de votre dernière facture.

## Vous n'avez plus d'électricité ?

Avant d'appeler votre fournisseur d'électricité, assurez-vous que :

- Votre disjoncteur n'a pas sauté, vous avez peut-être trop d'appareils branchés ?
- Si ce dernier n'a pas disjoncté, demandez à votre voisinage si la situation est la même



Vous êtes seul à ne plus avoir d'électricité, appelez votre fournisseur (numéro de téléphone sur votre facture)



Vos voisins aussi n'ont plus d'électricité, il doit y avoir une coupure sur secteur, informez-vous à l'adresse « [coupures.enedis.fr](http://coupures.enedis.fr) » en saisissant votre code postal et adresse ils vous informent, ou téléchargez l'application « [Enedis à mes côtés](#) »

**ATTENTION !**



**Si vous remarquez un incident de ligne électrique dans la rue, appelez la Mairie.**

Si vous n'arrivez pas à la joindre, appelez le numéro d'urgence ENEDIS, il se trouve en évidence sur votre facture.



**Si cet incident est dû à un accident, appelez les pompiers qui gèreront le problème avec ENEDIS**

## Vous avez vu un animal errant dans les rues de la commune ?



La première action, si vous pouvez approcher l'animal (chien, chat le plus souvent), est de regarder s'il possède un collier nominatif ou avec inscrite l'adresse des propriétaires. Sinon :



demandez à votre voisinage s'il connaît l'animal



prévenez la Mairie, un lecteur de puce s'y trouve



autant que possible, recueillez l'animal afin d'éviter qu'il soit mis en cause dans un accident

**A SAVOIR:** -la Mairie a un enclos fermé à disposition afin de recueillir les animaux errants le temps qu'ils soient rendus à leur propriétaire

**-ne pas appeler la fourrière ou la gendarmerie, la Mairie a un protocole précis.**

# Mobilisation

Gilles, Pascal, Cyril, Dominique, Michaël, Jacquot : Pendant les derniers jours du premier confinement, des costauds en mission de service public assurent avec sourire et distanciation la mise en place des Tivolis pour la sécurité de nos élèves.



Un exemple parmi tant d'autre de solidarité Trilautine.

*Merci à vous tous.*

## Un nouvel outil de communication: PANNEAUPOCKET

Grâce à l'application simple et gratuite PanneauPocket, les informations et alertes de la Mairie vous accompagnent partout. Vous recevez sur votre téléphone des notifications dès que la Mairie publie une nouvelle information. Vous pouvez également être informés des événements de toutes les autres communes Françaises que vous mettez dans vos favoris. **Consultez le flyer joint au journal et n'hésitez à télécharger cette application sur votre téléphone et ceux de vos proches !**



Par ailleurs, n'oubliez pas de signaler à notre secrétaire de mairie tout changement d'adresse mail afin de recevoir les informations par notre autre moyen de communication: la NEWSLETTER.

## Le père Noël devant chez vous !

### Courageux le Père-Noël cette année !

C'est à pied, emmitouflé dans son grand manteau rouge, et accompagné de ses fidèles lutins, que notre cher Père-Noël a effectué sa tournée le samedi 12 décembre.



Il a visité plus de quarante enfants pour leur offrir, avec l'aide des élus de la Mairie et du Comité des Fêtes, un joli livre et des chocolats, afin de passer agréablement ces quelques derniers jours de confinement.

**Le Père Noël remercie les enfants pour leurs dessins et petits messages**

Sa calèche, nous l'espérons tous, aura à nouveau le droit de circuler pour la nuit du 25 décembre et nous la réservons dès à présent pour l'Arbre de Noël 2021 pour faire briller dans les yeux de tous

# Comment économiser l'énergie à la maison ?



## Dans le salon :

-J'utilise des ampoules économes en énergie comme les **LED** qui consomment 5 à 10 fois moins que les ampoules plus vieilles et elles durent 20 à 50 fois plus longtemps

-J'utilise des **multiprises avec interrupteurs ON/OFF** pour débrancher totalement les appareils, on peut ainsi économiser jusqu'à 10% d'électricité

## Connaître parfaitement le fonctionnement de son chauffage :

### Les températures idéales sont :

-19°C à 20°C dans les pièces de vie

-16°C à 18°C dans les chambres



Il vaut mieux allumer tous les radiateurs à température conseillée selon les pièces plutôt qu'un seul.

## Dans la salle de bain ou buanderie :

-Si le temps le permet, préférez **sécher votre linge dehors** plutôt qu'utiliser le sèche-linge

-Lavez-vous les mains à **l'eau froide**

-Prenez une douche plutôt qu'un bain

-Lavez votre linge à **30°C** le plus souvent possible



## La cuisine :

-Mettez un **couvercle** sur vos casseroles en cuisinant

-Choisissez des **appareils électroménagers économes classés A+ ou A+++**, cette catégorie permet d'économiser jusqu'à 50%

## Pour l'ensemble de la maison :

-Préférez des rideaux épais ou fermer vos volets la nuit afin d'éviter une déperdition de chaleur la nuit, l'hiver

-J'éteins les lumières dans les pièces que je quitte

-Quand votre téléphone est chargé, **débranchez le chargeur**

**A SAVOIR : Le chauffage et l'eau chaude sont les facteurs les plus énergivores d'un logement.**

**Bien les utiliser vous permettra de faire des économies certaines.**

## Pensez-y !

**Afin d'accompagner les Français dans la transition écologique et énergétique, le Gouvernement a mis en place des aides ou des crédits d'impôts pour des travaux permettant d'avoir un logement sain et isolé.**

Contactez l'**ANAH** pour de plus amples informations au **08 06 70 38 03** ou sur le site [anah.fr](http://anah.fr)

### Exemples de travaux pouvant être pris en charge :

-isolation des combles :30% de la chaleur s'évacue par le toit, des combles bien isolées, c'est de l'argent économisé

-isolation des murs

-changement de chauffage (électrique, gaz, fioul...)

-installation de panneaux photovoltaïques



-et bien d'autres...



## La chambre

-  J'installe des rideaux épais et/ou des volets aux fenêtres. L'hiver, je les ferme la nuit pour diminuer les dépenses de chaleur.
-  Je n'oublie pas d'éteindre la lumière quand je quitte une pièce. L'éclairage représente 10% de la consommation d'électricité en France.

## La salle de bains

-  Je produis ma propre électricité grâce à l'énergie renouvelable. Par exemple, j'installe des panneaux photovoltaïques sur mon toit.
-  J'isole ma maison. C'est normal de chauffer sa maison en hiver mais si les murs sont comme du gruyère, la chaleur en profite pour s'échapper au dehors.

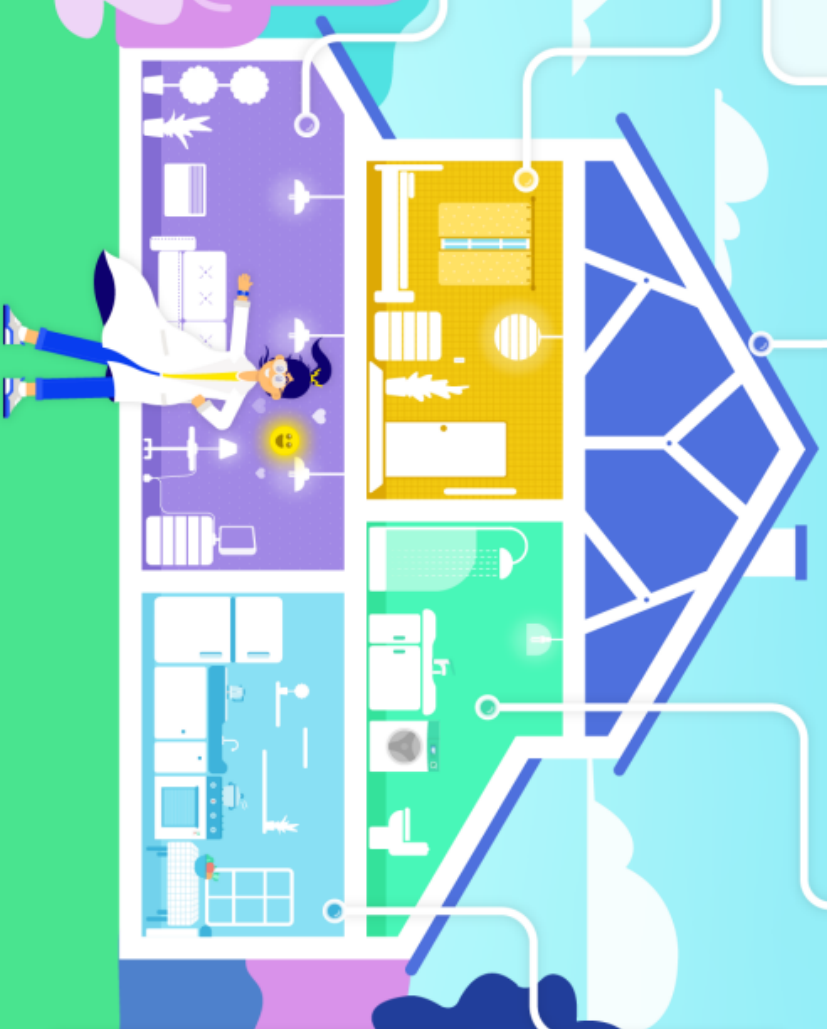
-  J'évite d'utiliser le sèche-linge, très gourmand en électricité. Je préfère sécher mon linge sur un séchoir ou à l'extérieur.
-  Je me lave les mains à l'eau froide. Pas la peine d'allumer l'eau chaude : le temps que je me lave les mains, l'eau aura à peine eu le temps de chauffer !
-  J'utilise la température de lavage la plus basse possible car 80% de l'électricité consommée sert à chauffer l'eau. Un lavage à 90°C consomme 3 fois plus qu'une machine à 30°C.

## La cuisine

-  Pour faire bouillir de l'eau, je préfère la bouilloire électrique, mais attention, je ne réchauffe que la quantité d'eau dont j'ai besoin !
-  Je mange local et de saison, car ces aliments nécessitent moins d'énergie pour être produits, emballés et transportés.
-  Je mets un couvercle sur les casseroles en cuisinant. Ce geste simple permet de conserver la chaleur et de consommer jusqu'à 4 fois moins d'énergie.
-  Je choisis des appareils électroménagers économiques, classés de A+ à A+++ . Un appareil A+++ consomme jusqu'à 50% de moins !
-  J'ouvre le congélateur et le réfrigérateur le moins longtemps possible pour ne pas laisser le froid s'échapper. Je règle la température du réfrigérateur à 4°C ou 5°C.

## Le salon

-  J'utilise des ampoules économiques en énergie comme les LED, qui consomment 5 à 10 fois moins que les vieilles ampoules et durent 20 à 50 fois plus longtemps.
-  J'utilise des multiprises avec un interrupteur ON/OFF pour débrancher totalement les appareils. On peut ainsi économiser jusqu'à 10% d'électricité.
-  J'éteins mon chauffage quand je m'absente plus de 2 jours.
-  Je ne surchauffe pas ma maison : j'allume le chauffage à 19°C en journée et à 16°C la nuit. Un degré en moins, c'est 7% d'économie d'énergie !



## La flavescence dorée: qu'est-ce que c'est ?

*La flavescence dorée est une maladie phytoplasme de la vigne. L'agent bactérien a récemment été nommé Candidatus Phytoplasma vitis et son vecteur est la cicadelle. L'infection peut tuer les jeunes vignes et réduire considérablement la productivité des vieilles vignes. Il est classé comme une maladie phytoplasme appartenant au groupe génériquement appelé jaunisse de la vigne.*

*Il n'y a pas de remède pour le moment et la façon de gérer sa propagation consiste à déraciner les plantes infectées et à utiliser des insecticides sélectifs dans une approche de lutte antiparasitaire à l'échelle de la zone.*

*Les enjeux d'une prospection sont donc de diminuer l'utilisation des pesticides.*

**Monsieur Dominique PASQUET, qui libère sa fonction de référent, tenait à partager ces mots et à remercier les acteurs de cette prospection :**

« Tout d'abord un grand merci à toutes et à tous pour vos participations aux prospections sur la flavescence dorée ; la commune est entièrement prospectée et ce, en quatre années, nous sommes les seuls, apparemment, à avoir réalisé ce challenge en Charente (avec mes excuses pour les autres communes si je commets une erreur).

Merci encore à ceux qui nous ont accueillis pour des discussions enrichissantes autour d'un apéritif.

Surtout ne pas relâcher les efforts pour les années à venir, nous avons encore marqué des pieds qui présentaient des symptômes - à voir les décisions suivant les résultats d'analyse -

Continuez, intensifiez les prochaines prospections collectives, je vous affirme que ce n'est pas une perte de temps de prospecter chez soi et chez les autres.

Encore merci de m'avoir accordé votre confiance, très bonnes futures récoltes, prenez soin de vous, de vos proches et que Bacchus vous gratifie de ses bienfaits. »



## Syndicat intercommunal de lutte contre les fléaux atmosphériques

Le SILFA est le syndicat intercommunal de lutte contre les fléaux atmosphériques.

En qualité d'élu de TRIAC LAUTRAIT, Monsieur Dominique PASQUET est devenu président du SILFA 16.

Le front d'informations du bureau est étendu et le périmètre de lutte bien quadrillé.

Tout est mis à votre disposition pour faire de la prévention contre les fléaux atmosphériques tels que les orages de grêle.

Le syndicat est à votre écoute et fera remonter toutes informations auprès de la chambre d'agriculture ou de l'AIDELFA.

Comme en témoigne Monsieur Dominique PASQUET : « Mon souhait le premier est de ne pas monter au créneau à cause de la grêle, le rêve est beau mais hélas , je ne dirige pas les aléas climatiques ! ».

Chasser les mauvais vents porteurs de grêle est impossible mais tout le syndicat et ses adhérents seront mobilisés pour prévenir ce risque.

# LE SAVIEZ-VOUS ?

## Les insectes auxiliaires et les rapaces, des alliés de taille : ils aident à la régularisation des ravageurs.

**Les syrphes** : consomment entre 400 et 700 pucerons au cours de la vie larvaire .

**Les carabes** : peuvent consommer l'équivalent de leur poids en proie par jour.

**Les coccinelles** : une larve peut consommer jusqu'à 60 pucerons par jour.

**Un couple de chouette effraie** : mange jusqu'à 3000 campagnols par an.



## Ce qui est naturel est bon pour la santé: c'est faux, c'est la dose qui fait le pouvoir.

Ils peuvent être toxiques :

- Feuilles de rhubarbe : ne sont pas comestibles, elles contiennent des anthraquinones toxiques
- Les morilles crues : elles contiennent de l'hémolysine, toxine éliminée à la cuisson
- Le sel : 57 gr peuvent tuer un enfant
- Le café : 100 tasses de café peuvent tuer un adulte
- L'eau : 6 litres ingérés rapidement peuvent tuer un adulte



## La lutte contre les frelons asiatiques perdure.

Ceux sont des nuisibles autant pour l'homme que pour les insectes utiles à notre écosystème. Il est dangereux de s'attaquer à un essaim sans une formation et du matériel professionnel.

**La Mairie de TRIAC LAUTRAIT** vous accompagne dans vos démarches d'éradication du frelon et vous soutient financièrement à hauteur de 50 euros maximum si l'intervention est réalisée par un professionnel.

Pour connaître les démarches complètes, veuillez contacter la Mairie.

## Piège à frelons



Prendre une bouteille plastique vide, percer le bouchon et y glisser un morceau de fil de fer sous forme de crochet. Percer 3 trous de 1 cm de diamètre dans la partie supérieure de la bouteille. Remplir 1/3 de la bouteille d'un mélange de sirop rouge (grenadine, fraise, cassis...), vin blanc et bière blonde. L'odeur de l'alcool repoussera les abeilles attirées elles aussi par le sucre du sirop. Suspendre la bouteille dans un arbre ou arbuste.

## La disparition des abeilles: des causes diverses

- conditions météo (hivers froids, printemps pluvieux)
- alimentation (pertes des ressources alimentaires)
- maladies (bactéries et virus)
- parasite: varroa
- produits phytos
- faiblesse génétique
- faiblesse de la reine



**Les pollens d'ambroisie peuvent entraîner une allergie saisonnière qui se traduit par une rhinite, allant parfois jusqu'à la crise d'asthme. Cette plante est particulièrement présente dans nos régions et les allergies se déclenchent au début du mois d'août, pouvant aller jusqu'au mois d'octobre.**



# Que mangent nos petits Trilautins et Trilautines à la cantine ?

Infos

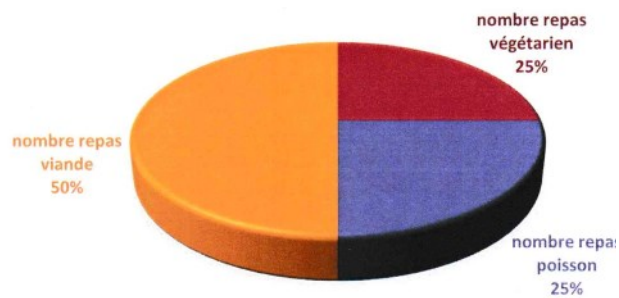
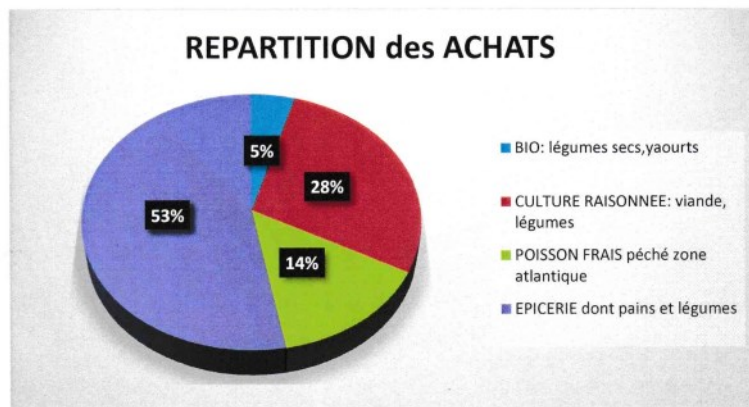
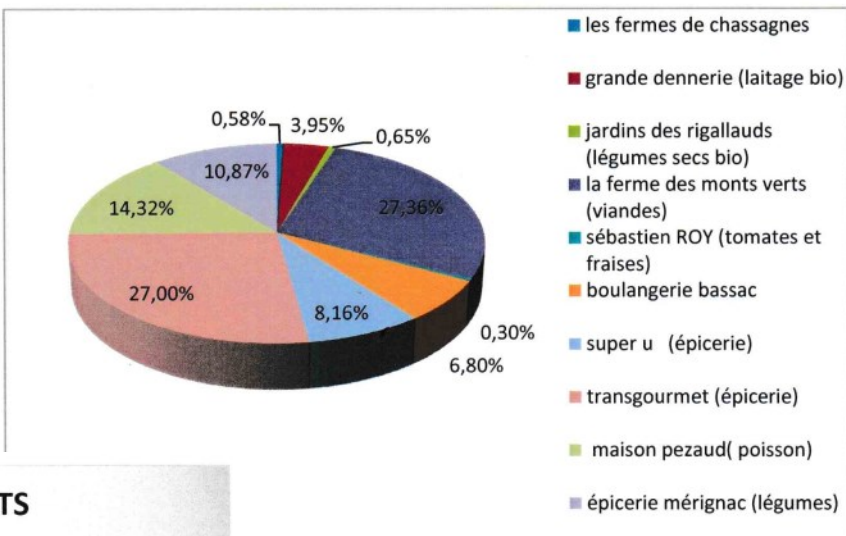


Nathalie est depuis 16 ans la cuisinière de l'école Prince de Condé.

L'introduction des produits Bio dans les cantines scolaires est organisée et planifiée comme un passage en force par le législateur. Comme si les élus locaux, au contact des enfants, des familles, et eux aussi parents, n'étaient pas sensibles aux problématiques majeures que sont la malbouffe et la préservation environnementale !

Même si nous allons aborder quelques chiffres afin d'objectiver nos propos, il nous semble important d'exprimer nos attentes. Nous souhaitons maintenir une cuisine sur site (initiée depuis toujours à Triac-Lautrait et maintenue sous la volonté politique de la CDC de Jarnac il y a quinze ans). Cuisiner local, c'est maîtriser les achats, les préparations, les textures, les goûts afin d'avoir une véritable action d'éducation alimentaire. Cette organisation permet de savoir ce qui est produit dans notre cuisine et servi aux enfants.

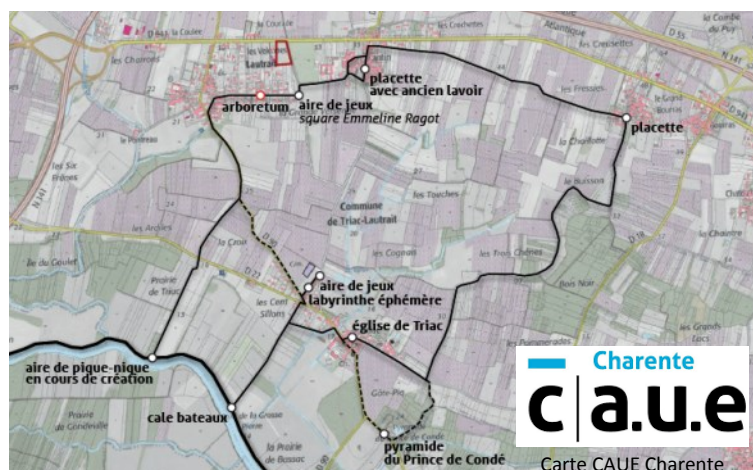
Nous rencontrons néanmoins des difficultés à développer les achats Bio surtout en fruits et légumes du fait des petits volumes d'achats. Nous cherchons donc à favoriser les filières courtes et l'agriculture raisonnée. Nous maintenons 25% de repas végétariens. Nous n'achetons aucun poisson congelé, seulement de la pêche fraîche de zone atlantique. Nos achats d'épicerie sont spécialisés, le pain est une production locale et la grande distribution ne représente que 8.16% des achats.



## Penser les orientations sur le long terme: Une histoire de cohérence territoriale.

Les aménagements réalisés le mandat précédant, ceux en cours et ceux projetés sont imaginés pour que chacun puisse profiter de notre territoire communal. D'ici quelques années la boucle sera bouclée pour vos balades:

Placette de Bourras, place du lavoir de Lantin, aire de jeux Lotissement des Moines (futur square Emmeline Ragot), arborétum, aire de pique nique, cale à bateaux aire de jeu et labyrinthe végétal Lotissement des Champs, église de Triac, Pyramide du Prince de Condé, avant une traversée du Bois Noir.



## Vos élus municipaux 2020 - 2026

Il y avait longtemps que nos quatre hameaux (Triac, Lautrait, Lantin, Bourras) n'avaient pas été représentés dans l'équipe municipale, c'est chose faite depuis ce nouveau mandat. Nous sommes vos voisins, nous connaissons le territoire communal, nous avons une expérience d'élu, d'acteur associatif ou de représentant de la société civile dans des commissions communales alors n'hésitez pas à nous solliciter.

Le détail de nos missions pourra vous aider à comprendre comment nous sommes organisés et quel est le champs d'action de chacun. Elus présentés dans l'ordre du tableau officiel.



**Breton Sébastien:**  
Maire.

- Conseiller communautaire titulaire au sein de Grand Cognac Agglomération
- Président du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
- Membre de droit à la Commission d'Appel d'Offres
- Membre de droit au Conseil d'école
- Correspondant Sécurité Routière
- Membre de droit au Comité de Jumelage Franco-Belge



**Vinsonneau Pascal:**  
1er adjoint.

- Adjoint au maire, délégué à l'urbanisme et aux travaux communaux
- Président de la Commission « environnement et patrimoine »
- Délégué titulaire au Secteur Intercommunal d'Energies de Mérignac
- Titulaire à la Commission d'Appel d'Offres
- Représentant élu au Comité de Jumelage Franco-Belge
- Délégué titulaire à l'Agence Technique Départementale 16
- Conseiller communautaire suppléant au sein de Grand Cognac Agglomération
- Conseiller communautaire à la commission Grand et petit cycles de l'eau



**Roy Olivia:**  
2ème adjointe.

- Adjointe au maire, déléguée information et communication, fêtes et cérémonies, vie associative et culturelle
- Présidente de la Commission « écoute de la vie locale »
- Titulaire à la Commission d'Appel d'Offres
- Correspondante élue au Comité National d'Action Sociale



**Besson Stéphane:**

- Délégué suppléant à l'Agence Technique Départementale 16
  - Suppléant à la Commission d'Appel d'Offres
  - Membre élu au CCAS
  - Membre élu à la commission « écoute de la vie locale »
- 



**Durieux Lydia:**

- Membre élu du Centre Communal d'Action Sociale
  - Référente auprès de la MFR de Triac-Lautrait
  - Membre élu à la Commission « écoute de la vie locale »
  - Conseillère communautaire à la commission Développement durable, déchets et plan alimentaire territorial et démocratie participative
- 



**Kosmalski Carole:**

- Référente suppléante au Syndicat Mixte des Bassins Antenne, Soloire, Romède, Coran et Bourrus
  - Suppléante à la Commission d'Appel d'Offres
  - Correspondante Sécurité Routière
  - Membre élu à la Commission « environnement et patrimoine »
  - Membre élu au Conseil d'école
  - Membre élu à la Commission « écoute de la vie locale »
- 



**Pasquet Dominique:**

- Délégué suppléant au Secteur Intercommunal d'Energies de Mérignac
  - Référent communal et Président du Syndicat Intercommunal de Lutte contre le Fléaux Atmosphériques
  - Référent communal dans le projet de reconnaissance par l'UNESCO du patrimoine immatériel « Savoir- faire du Cognac »
-



**Fichet Francis:**

- Référent titulaire au Syndicat Mixte des Bassins Antenne, Soloire, Romède, Coran et Bourrus
- Titulaire à la Commission d'Appel d'Offres
- Conseiller communautaire à la commission Tourisme, valorisation du fleuve et des rivières



**Terazzi Julien:**

- Suppléant à la Commission d'Appel d'Offres
- Membre élu du Centre Communal d'Action Sociale
- Représentant élu au Comité de Jumelage
- Membre élu à la Commission « écoute de la vie locale »



**Vacheron Mylène:**

- Conseillère défense (Affaires militaires)
- Référente tempête auprès d'ENEDIS
- Référente auprès de la MFR de Triac-Lautrait
- Membre élu à la Commission « environnement et patrimoine »
- Membre élu à la Commission « écoute de la vie locale »



**Chamouveau Pamela:**

- Membre élu au CCAS
- Membre élu à la commission « environnement et patrimoine »
- Membre élu à la Commission « écoute de la vie locale »

**Pour contacter vos élus en ligne:**

En message privé « Messenger » sur notre page Facebook « **Mairie de Triac-Lautrait** »

Par mail à: [elu.triaclautrait@orange.fr](mailto:elu.triaclautrait@orange.fr)

# Les numéros utiles

## Mairie de Triac-Lautrait :

Ouverture au public les lundis et vendredis de 14h à 18h

13 rue de la Mairie Lautrait

16 200 TRIAC- LAUTRAIT

Tel : 05 45 81 05 41

Mail : [mairie.triyclautrait@wanadoo.fr](mailto:mairie.triyclautrait@wanadoo.fr)



## Les soins les plus proches

**Groupe médical Mérignac** : 05 45 35 83 53

2 impasse des caducées 16 200 Mérignac

**Groupe médical Jarnac/maison de santé** : 05 45 36 86 86

1 allée Pré Vigier 16 200 Jarnac

**SAMU** : 15

**POLICE SECOURS** : 17

**POMPIERS** : 18

**APPEL URGENT EUROPEEN** : 112

**APPEL URGENT POUR SOURD ET MALENTENDANT** : **114**

## **Centres sociaux rattachés à notre secteur :**

Charente le Département : [05 16 09 50 00](tel:0516095000)

ou [contact@lacharente.fr](mailto:contact@lacharente.fr)

## **Maison Départementale des Solidarités :**

[05 16 09 51 35](tel:0516095135) au 72 grand rue 16 200 JARNAC

## **Centre des impôts de Cognac :**

[05 45 83 48 00](tel:0545834800) 11 rue de Pons 16 100 Cognac

## **Trésor Public de Jarnac :**

[05 45 81 08 47](tel:0545810847) 23 rue de Condé 16 200 Jarnac



**Grand Cognac :**

Service client/habitant : [05 45 36 64 30](tel:0545366430)

## **CALITOM : collecte des ordures ménagères**

Jours de collecte ou informations diverses au

[0 800 500 429](tel:0800500429) (n° vert gratuit)

Ou sur le site : <https://calitom.com>

(envoi mail possible directement sur le site)

## **SAUR : service de distribution de l'eau**

Service client : [05 87 23 10 00](tel:0587231000)

Dépannage d'urgence : [05 87 23 10 08](tel:0587231008)

## **Aide en travaux de rénovation énergétique et aides possibles de l'Etat**

[www.anah.fr](http://www.anah.fr)

[0 806 703 803](tel:0806703803)



Ils vous mettront en contact avec le service « projet » de votre secteur.

## **Démarches administratives :**

- **Carte Nationale d'Identité** : demande à faire à la Mairie de Jarnac

- **Carte électeur** : demande et informations en Mairie de Triac-Lautrait

- **Carte grise** : site gouvernemental [www.immatriculation.ants.gouv.fr](http://www.immatriculation.ants.gouv.fr)

- **Evènements familiaux** : demande à faire à la Mairie

- **Carte vitale** : demande à faire à votre centre de sécurité sociale (CPAM, MSA, CARIÉG...)

- **Permis de construire, d'aménagement, travaux de grandes ampleurs** : demandes et informations en Mairie

## **Appels commerciaux divers ou visites imprévues à domicile :**

Suite à la recrudescence de malversation téléphonique ou physique soyez prudents lors d'un contact qui ne vous semble pas cohérent. Ne pas faire rentrer quelqu'un sauf s'il a une preuve. Ne montrez aucun document personnel (factures, dossiers administratifs...), ne donnez aucune information vous concernant. Si vous n'êtes pas rassurés, appelez la Mairie ou la gendarmerie.